



Intermédiaire :
WEISS & KRATZER
Agence Principale
10, DOSBERSTROOSS
L-9763 MARNACH
Tél.: 26904970
Email : weiss@agencefoyer.lu

P.LEU. 0A002 .LFS .02218

Monsieur
AHSINA WASSIM
29B, RUE D'ETTELBRUCK
L - 7590 BERINGEN

Leudelange, le 18 juillet 2024

Concerne : Votre projet personnalisé pour une assurance santé.

Monsieur Ahsina,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à **Foyer Assurances**.

C'est avec un grand plaisir que nous vous remettons ce devis personnalisé d'assurance santé. Vous pourrez ainsi l'étudier en toute tranquillité pour être sûr de choisir la solution la mieux adaptée à votre situation.

Nos formules d'assurance **medicis** vous garantissent une protection santé optimale en complément du régime de sécurité sociale obligatoire.

Avec **medicis** nous vous offrons le confort médical, des prestations de qualité et la sécurité financière :

- **possibilité de choisir parmi les plus grands spécialistes et les hôpitaux les plus renommés en Europe,**
- **prise en charge de vos dépenses pour les médicaments, les verres et montures optiques et les traitements dentaires,**
- **choix de thérapies alternatives (naturopathie, ostéopathie, chiropractie, médecine chinoise traditionnelle),**
- **remboursement des dépenses en cas de traitements lors d'un voyage à l'étranger.**

Votre projet d'assurance vous informe non seulement sur le tarif correspondant aux garanties que vous avez choisies, mais aussi sur les avantages des différentes formules.

N'hésitez pas à nous recontacter pour tout conseil ou demande d'informations complémentaires.

Nous espérons vous compter bientôt parmi les clients qui nous ont déjà accordé leur confiance et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Agence Principale

WEISS & KRATZER

& Annexe : devis **Medicis**

Foyer Assurances S.A.
 12, rue Léon Laval
 L-3372 Leudelange
 R.C.S Luxembourg B 34237
 TVA : LU 146 737 65
 Tél. : (+352) 437 43 44
 Email : serviceclient@foyer.lu
www.foyer.lu



DEVIS Medicis

Réf Devis : 90824357 / 00000 / 00001

Preneur d'assurance	Référence Client	Référence Intermédiaire
AHSINA WASSIM né(e) le 21.09.1990 29B, RUE D'ETTELBRUCK L-7590 BERINGEN	544870	WEISS & KRATZER (02218) Agence Principale 10, DOSBERSTROOSS L-9763 MARNACH Tél. : 26904970 weiss@agencefoyer.lu

Récapitulatif des personnes assurées et tarifs correspondants

Nom, prénom	Date de naissance	Annexe	Prime nette €
AHSINA WASSIM	21 septembre 1990	Personne assurée 1	982,56
MOUKABBIR JIHANE	19 mai 1985	Personne assurée 2	1.090,32
Total	<i>(Hors impôts)</i>		2.072,88

Particularités spécifiques au devis

Paiement mensuel domicilié

La Compagnie consent au paiement mensuel domicilié des primes par le preneur, pour autant que les fractions de primes ne fassent l'objet d'aucun incident de paiement. Dans le cas contraire, la Compagnie se réserve le droit de mettre un terme au fractionnement de la prime annuelle, laquelle deviendrait immédiatement exigible.

DETAIL DE LA PERSONNE ASSUREE 1:**Assuré****Description du risque**

Personne assurée : AHSINA WASSIM

Date de naissance : 21 septembre 1990

Produit souscrit : Medicis

Garanties souscrites

Avec reconduction tacite	Prime nette annuelle €
CONF - Confort	982,56
Total (Hors impôts)	982,56

Clauses particulières

DETAIL DE LA PERSONNE ASSUREE 2:**Assuré****Description du risque**

Personne assurée : MOUKABBIR JIHANE

Date de naissance : 19 mai 1985

Produit souscrit : Medicis

Garanties souscrites

Avec reconduction tacite	Prime nette annuelle €
CONF - Confort	1.090,32
Total (Hors impôts)	1.090,32

Clauses particulières

medicis confort, une prise en charge complète de tous vos soins de santé

β Des prestations adaptées à votre situation et un remboursement optimal:

	En complément de l'assurance maladie légale	Si l'assurance maladie légale n'intervient pas
Traitements médicaux		
Visites chez le médecin, médicaments et pansements	100 %	20 %
Psychothérapie		
Prestations d'une sage-femme		
Kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes		
Semelles orthopédiques, appareils auditifs, bas de contention, ...		
Aides visuelles		
Verres/lentilles de contact	100 %	jusqu'à 200 € tous les 2 ans
Montures de lunettes	50 € tous les 2 ans	
Chirurgie réfractive	Prise en charge de l'opération laser jusqu'à 1000 € pour les 2 yeux	
Traitements dentaires		
Soins dentaires	100 %	50 %
Détartrage professionnel	50 € par an et par personne assurée.	
Prothèses et implants <i>(jusqu'à une certaine limite)</i>	100 %	50 %
Orthodontie <i>(jusqu'à une certaine limite)</i>	100 %	50 %
Thérapies alternatives		
Naturopathe	80 %, jusqu'à 1000 €/an	
Ostéopathe		
Chiropracteur		
Médecine traditionnelle chinoise		

β Les meilleurs soins à l'hôpital :

- Remboursement des frais jusqu'à 100%, même en cas de refus par l'assurance maladie légale
- Transport en ambulance vers l'hôpital approprié le plus proche en Europe
- Libre choix de l'hôpital où vous souhaitez vous faire soigner dans toute l'Europe
- Choix entre une chambre individuelle ou l'octroi d'une indemnité de 20 € par jour d'hospitalisation (10€ pour les enfants jusqu'à 10 ans)

β La sérénité lors de vos voyages à l'étranger :

medicis confort vous accompagne lors de vos voyages et vous couvre dans le monde entier, jusqu'à 8 semaines consécutives.

Sont intégralement pris en charge :

- Les frais de traitement ambulatoire et hospitalier lors de vos voyages
- Les frais occasionnés par un transport médicalement nécessaire vers l'établissement hospitalier le plus proche
- Les soins dentaires visant à calmer la douleur et la réparation des prothèses dentaires

β Une assistance utile en cas de souci :

Vous bénéficiez d'une assistance 24h/24 - 7j/7, sur simple appel au (+352) 437 43 43.

Assistance enfant : si votre enfant est immobilisé à la maison pendant une longue période suite à une maladie ou un accident et ne peut suivre ses cours à l'école, **medicis confort** lui permettra de poursuivre sa scolarité.

Une option complémentaire pour garantir votre sérénité

Vous pouvez compléter votre assurance medicis confort par une option vous offrant une indemnité journalière en cas d'hospitalisation. Cette indemnité vous est accordée pour chaque jour passé à l'hôpital suivant le forfait choisi.

® **PRO - assurance indemnité journalière pour les indépendants**

- En cas d'incapacité de travail, versement après écoulement d'un délai de carence d'une indemnité journalière convenue d'avance en fonction des revenus

Prothèses dentaires (réparations incluses), couronnes et orthodontie

Sont remboursables les dépenses pour prothèses dentaires ainsi que l'orthodontie reprises dans le tableau suivant.

EURO

Prothèses Fixes	
Couronne	500,00
Inlay, or	500,00
Dent à pivot, simple	350,00
Couronne télescopique	650,00
Dent à pivot avec faux moignon	650,00
Elément de bridge	500,00
Implant (maximum 6 pendant la durée du contrat)	600,00
Prothèses amovibles	
Dentier complet de la mâchoire supérieure ou inférieure (14 dents, plaque en résine)	1.000,00
Dentier partiel (plaque en résine)	
-plaque de base	250,00
-par dent	50,00
-par crochet	70,00
Supplément pour base en inox (par mâchoire)	250,00
Supplément pour système d'adhérence (Lausap, Fixomatic, système à vide, Matic, etc.)	250,00
Prothèse squelettique en alliage chrome-cobalt	
-base avec crochet	550,00
-ajout d'une dent	200,00
Réparations	
de la base	80,00
ajout d'une dent	100,00
à partir de la deuxième dent	50,00
Nouvelle base (par mâchoire)	40 % du coût total de la prothèse
Remontage des dents (par mâchoire)	75 % du coût total de la prothèse
Orthodontie	
Jusqu'à 3200 € pour une durée maximale de 48 mois. Les dépenses restantes après remboursements par l'assurance maladie légale sont remboursées à 100 % .	
Au cas où le remboursement serait refusé par l'assurance maladie légale, les dépenses remboursables encourues seront remboursées à concurrence de 50 % , jusqu'à 1600 € pour une durée maximale de 48 mois.	